

États financiers du

# **FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN**

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

(non audité)

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

**Au nom du gestionnaire**

« David Dattels »

Le 15 août 2024

Date

## **AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**

**Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.**

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	1 345 \$	1 763 \$
Sommes à recevoir du courtier	4 184 857	8 525 721
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	58 697 394	46 286 857
Intérêts et dividendes à recevoir	110 382	130 232
Souscriptions à recevoir	10 706	388 013
Charges payées d'avance	27 767	22 227
Autres débiteurs	30 380	21 311
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	12 197	–
	63 075 028	55 376 124
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	9 311 389	6 835 989
Créditeurs et charges à payer	81 840	107 255
Frais de gestion à payer (note 3)	33 708	18 633
Rémunération au rendement à payer (note 3)	61 232	450 946
Rachats à payer	–	218
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	7 074	–
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	27 963	27 279
Autres créditeurs	7 004	60 796
	9 530 210	7 501 116
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	53 544 818 \$	47 875 008 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie C	45 940 640 \$	43 077 527 \$
Catégorie F	3 639 665	1 552 802
Catégorie G	1 651 813	1 046 827
Catégorie I	2 312 700	2 197 852
	53 544 818 \$	47 875 008 \$
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>		
Catégorie C	3 627 921	3 552 642
Catégorie F	277 074	123 015
Catégorie G	134 893	88 777
Catégorie I	202 357	203 444
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Catégorie C	12,66 \$	12,13 \$
Catégorie F	13,14	12,62
Catégorie G	12,25	11,79
Catégorie I	11,43	10,80

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

Gestionnaire,  
NewGen Asset Management Limited

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Dividendes	304 413 \$	453 889 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	182 615	185 896
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	2 294 252	3 702 861
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	1 204 204	(1 532 142)
Variation nette de la plus-value latente des dérivés (note 2)	5 123	–
Perte nette réalisée sur les contrats à terme de gré à gré	(13 630)	(7 081)
Autres produits	–	3 706
	3 976 977	2 807 129
<b>Charges</b>		
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	556 251	500 257
Rémunération au rendement (note 3)	461 524	223 219
Frais de gestion (note 3)	221 431	113 528
Intérêts et frais d'emprunt	177 578	389 509
Charges d'exploitation	105 926	77 925
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	51 092	48 427
Honoraires d'audit	42 379	52 683
Frais juridiques	7 887	4 092
	1 624 068	1 409 640
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	2 352 909 \$	1 397 489 \$
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie C	2 142 727 \$	1 179 911 \$
Catégorie F	25 943	12 577
Catégorie G	57 630	32 801
Catégorie I	126 609	172 200
	2 352 909 \$	1 397 489 \$
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)</b>		
Catégorie C	0,57 \$	0,54 \$
Catégorie F	0,15	0,72
Catégorie G	0,50	0,53
Catégorie I	0,62	0,76

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
<b>2024</b>					
Catégorie C	43 077 527 \$	8 591 291 \$	(7 870 905) \$	2 142 727 \$	45 940 640 \$
Catégorie F	1 552 802	2 421 692	(360 772)	25 943	3 639 665
Catégorie G	1 046 827	576 200	(28 844)	57 630	1 651 813
Catégorie I	2 197 852	25 000	(36 761)	126 609	2 312 700
	<u>47 875 008 \$</u>	<u>11 614 183 \$</u>	<u>(8 297 282) \$</u>	<u>2 352 909 \$</u>	<u>53 544 818 \$</u>

\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2024 se sont chiffrés respectivement à 270 251 \$ et à (270 251) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
<b>2023</b>					
Catégorie C	21 350 389 \$	17 470 041 \$	(7 510 513) \$	1 179 911 \$	32 489 828 \$
Catégorie F	289 767	38 879	(166 857)	12 577	174 366
Catégorie G	702 174	6 500	(51 797)	32 801	689 678
Catégorie I	2 542 173	49 297	(57 797)	172 200	2 705 873
	<u>24 884 503 \$</u>	<u>17 564 717 \$</u>	<u>(7 786 964) \$</u>	<u>1 397 489 \$</u>	<u>36 059 745 \$</u>

\*\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2023 se sont chiffrés respectivement à 24 994 \$ et à (24 994) \$.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 352 909 \$	1 397 489 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(2 294 252)	(3 702 861)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(1 204 204)	1 532 142
Variation nette de la plus-value latente des dérivés	(5 123)	–
Variation des soldes hors trésorerie		
Diminution des sommes à recevoir du courtier	4 340 864	600 485
Diminution (augmentation) des intérêts et dividendes à recevoir	19 850	(7 543)
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(5 540)	10 318
(Augmentation) diminution des autres débiteurs	(9 069)	1 244
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(25 415)	81 982
Augmentation des frais de gestion à payer	15 075	27 545
(Diminution) augmentation de la rémunération au rendement à payer	(389 714)	765
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	684	22 541
(Diminution) augmentation des autres créditeurs	(53 792)	3 580
Diminution des montants à payer au titre de l'achat de placements	–	(250 600)
Produit de la vente de placements	151 042 927	156 899 658
Achat de placements	(157 424 838)	(166 345 737)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>(3 639 638)</b>	<b>(9 728 992)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	11 721 239	17 540 723
Montant payé au rachat de parts rachetables	(8 027 249)	(7 807 397)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>3 693 990</b>	<b>9 733 326</b>
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	54 352	4 334
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(54 770)	4 618
Trésorerie au début de la période	1 763	–
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>1 345 \$</b>	<b>8 952 \$</b>
<b>Informations supplémentaires*</b>		
Intérêts versés	– \$	19 379 \$
Intérêts reçus	197 302	206 263
Dividendes versés	50 409	17 209
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	309 576	425 979

\* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Annexe du portefeuille

Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Bon de souscription australien</b>				
543 479	Galan Lithium Ltd., 0,65 \$, 6 févr. 2029	– \$	28 544 \$	0,05
<b>Actions canadiennes</b>				
78 900	Advantage Energy Ltd.	819 400	818 981	1,53
21 006	Ag Growth International Inc.	1 072 180	1 103 235	2,06
113 900	Alaris Equity Partners Income	1 847 943	1 800 759	3,36
1 000 000	Bayridge Resources Corp., nég restreinte, 18 août 2024	250 000	300 000	0,56
101 000	Canfor Corp.	1 548 213	1 465 510	2,74
153 000	Capstone Copper Corp.	1 247 670	1 484 100	2,77
13 500	Celestica Inc.	1 015 324	1 057 590	1,98
76 800	Cenovus Energy Inc.	1 944 922	2 064 384	3,86
286 100	Cineplex Inc.	2 342 207	2 351 742	4,39
201 000	Dye & Durham Ltd.	2 626 873	2 476 320	4,62
132 000	Enerflex Ltd.	1 089 276	974 160	1,82
35 000	Exchange Income Corp.	1 593 416	1 582 700	2,96
800 000	Founders Metals Inc.	1 184 766	1 480 000	2,76
123 400	Galaxy Digital Holdings Ltd.	1 886 643	1 971 932	3,68
5 802	goeasy Ltd.	705 984	1 143 690	2,14
130 000	Greenfire Resources Ltd.	994 900	1 205 100	2,25
21 300	Hammond Power Solutions Inc.	1 758 583	2 374 737	4,44
82 400	Hudbay Minerals Inc.	991 420	1 020 112	1,91
354 100	Karora Resources Inc.	1 769 884	2 110 436	3,94
1 430 000	Kraken Robotics Inc.	1 369 750	1 430 000	2,67
65 500	Lightspeed Commerce Inc.	1 321 200	1 224 850	2,29
2 556 500	Mawson Gold Ltd.	1 186 924	1 917 375	3,58
184 500	MDA Space Ltd.	2 176 054	2 520 270	4,71
500 000	NG Energy International Corp.	491 250	510 000	0,95
61 500	North American Construction Group Ltd.	1 896 242	1 622 370	3,03
102 042	Pasofino Gold Ltd.	100 002	42 858	0,08
43 300	Pet Valu Holdings Ltd.	1 148 365	1 139 223	2,13
81 000	Secure Energy Services Inc.	948 142	980 910	1,83
1 000 000	Simply Better Brands Corp.	705 000	880 000	1,64
555 556	Somerset Energy Partners Corp. nég. restreinte	250 000	250 000	0,47
17 400	Teck Resources Ltd.	1 140 671	1 140 744	2,13
227 100	Total Energy Services Inc.	2 209 113	2 193 786	4,10
450 000	Valeura Energy Inc.	1 674 480	1 935 000	3,61
175 000	Verano Holdings Corp.	1 467 639	859 250	1,60
50 000	Winpak Ltd.	1 973 745	2 232 500	4,17
4 700	WSP Global Inc.	977 741	1 001 241	1,87
264 900	Zedcor Inc.	264 900	352 317	0,66
		<u>47 990 822</u>	<u>51 018 182</u>	<u>95,29</u>

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Options canadiennes</b>				
10 500	Banque de Montréal, options d'achat, 128 \$, 16 août 2024	13 230 \$	893 \$	0,00
298 500	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 33,25 \$, 28 juin 2024	32 835	–	–
285 700	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 32,50 \$, 19 juill. 2024	59 997	21 428	0,04
9 700	Suncor Énergie inc., options d'achat, 53 \$, 16 août 2024	11 349	13 435	0,03
		<u>117 411</u>	<u>35 756</u>	<u>0,07</u>
<b>Bons de souscription canadiens</b>				
500 000	GR Silver Mining Ltd., 0,37 \$, 29 mars 2025, nég. restreinte	–	13 682	0,03
348 250	i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 <sup>er</sup> mai 2028	132 335	119 276	0,22
120 000	Osisko Development Corp., 8,55 \$, 2 mars 2026	146 160	6 000	0,01
391 000	Saturn Oil & Gas Inc., 4,00 \$, 10 mars 2025, nég. restreinte, 11 juill. 2022	391	72 335	0,14
550 000	Trillion Energy International Inc., 0,50 \$, 29 juin 2025	19 800	2 750	0,01
681 000	AbraSilver Resource Corp., 2,50 \$, 6 déc. 2024	–	42 240	0,08
77 000	Baselode Energy Corp., 0,80 \$, 19 déc. 2024	–	74	0,00
500 000	Bayridge Resources Corp., 0,35 \$, 17 avr. 2026, nég. restreinte, 18 août 2024	–	90 017	0,17
625 000	Brunswick Exploration Inc., 0,75 \$, 22 déc. 2025, nég. restreinte, 23 avr. 2023	–	14 769	0,03
317 499	Brunswick Exploration Inc., 1,25 \$, 9 mars 2026	–	4 243	0,01
92 460	Calibre Mining Corp., 2,19 \$, 20 sept. 2024	10 852	9 180	0,02
125 000	EMP Metals Corp., 0,90 \$, 16 sept. 2024	–	64	0,00
250 000	Encore Energy Corp., 3,75 \$, 14 févr. 2026	160 250	557 465	1,04
200 000	Eureka Lithium Corp., 6,50 \$, 25 oct. 2025	–	249	0,00
82 500	Frontier Lithium Inc., 2,75 \$, 10 nov. 2025	36 300	1 419	0,00
179 000	Full Circle Lithium Inc., 1,10 \$, 25 avr. 2025	–	151	0,00
50 000	Graphene Manufacturing Group Ltd., 3,35 \$, 30 nov. 2026	–	1 375	0,00
225 000	LithiumBank Resources Corp., 2,00 \$, 15 mai 2026	–	34 179	0,06
250 000	Nextech3D.ai., 0,52 \$, 25 juill. 2026	–	6 965	0,01
700 000	Reliq Health Technologies Inc., 0,52 \$, 5 avr. 2026	–	–	–
250 000	Southern Silver Exploration Corp., 0,75 \$, 16 juin 2026	–	8 055	0,02
150 000	Tincrop Metals Inc., 2 \$, 14 mai 2026	–	–	–
50 000	Ucore Rare Metals Inc., 1,25 \$, 27 juill. 2026	–	4 491	0,01
		<u>506 088</u>	<u>988 979</u>	<u>1,86</u>
<b>Actions américaines</b>				
63 000	AST SpaceMobile Inc.	981 951	1 001 181	1,87
102 900	Coeur Mining Inc., nég. restreinte, 8 juill. 2024	324 731	791 574	1,48
2 100	HubSpot Inc.	1 703 141	1 695 340	3,17
6 200	QUALCOMM Inc.	1 696 720	1 690 353	3,16
89 212	Spire Global Inc.	1 090 113	1 323 709	2,47
		<u>5 796 656</u>	<u>6 502 157</u>	<u>12,15</u>
<b>Options américaines</b>				
9 600	SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente, 530 \$, 19 juill. 2024	38 779	17 477	0,03



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Bons de souscription américains</b>				
29 805	Ayr Wellness Inc., 2,12 \$, 9 févr. 2026	– \$	39 981 \$	0,07
255 000	Gold Royalty Corp., 2,25 \$, 31 mai 2027	92 775	66 318	0,12
		<u>92 775</u>	<u>106 299</u>	<u>0,19</u>
	<b>Total des placements détenus</b>	54 542 531	58 697 394	109,64
Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
(39 000)	Groupe Aecon Inc.	(633 776) \$	(662 219) \$	(1,24)
(37 600)	Allied Properties Real Estate Investment Trust	(594 848)	(575 656)	(1,08)
(16 000)	Groupe Altus Ltée	(753 235)	(808 320)	(1,51)
(600)	AutoCanada Inc.	(11 983)	(11 538)	(0,02)
(8 300)	BRP inc.	(784 517)	(727 495)	(1,36)
(7 000)	CCL Industries Inc.	(496 353)	(503 580)	(0,94)
(72 200)	Centerra Gold Inc.	(666 990)	(664 240)	(1,24)
(19 300)	dentalcorp Holdings Ltd.	(155 036)	(159 032)	(0,30)
(17 000)	ERO Copper Corp.	(474 896)	(497 080)	(0,93)
(20 775)	GFL Environmental Inc.	(940 301)	(1 106 892)	(2,07)
(166 999)	i-80 Gold Corp.	(299 153)	(238 809)	(0,45)
(5 900)	iA Société financière inc.	(493 356)	(506 869)	(0,95)
(171 300)	Osino Resources Corp.	(299 347)	(301 488)	(0,56)
(8 000)	Premium Brands Holdings Corp.	(728 636)	(753 840)	(1,41)
(3 100)	RB Global Inc.	(338 994)	(323 454)	(0,60)
(6 200)	Restaurant Brands International Inc.	(612 463)	(597 680)	(1,12)
		<u>(8 283 884)</u>	<u>(8 438 192)</u>	<u>(15,78)</u>
<b>Options canadiennes</b>				
(10 500)	Banque de Montréal, options de vente, 115 \$, 16 août 2024	(16 170)	(34 125)	(0,06)
(8 300)	BRP inc., options de vente 85 \$, 19 juill. 2024	(19 339)	(9 545)	(0,02)
(20 700)	GFL Environmental Inc., options de vente, 45 \$, 19 juill. 2024	(7 452)	(2 588)	0,00
(342 300)	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 31,50 \$, 19 juill. 2024	(22 250)	(17 115)	(0,03)
(9 700)	Suncor Énergie inc, options d'achat, 56 \$, 16 août 2024	(4 098)	(4 365)	(0,01)
(10 600)	Suncor Énergie inc, options de vente, 47 \$, 16 août 2024	(5 963)	(2 915)	(0,01)
(4 700)	WSP Global Inc., options d'achat, 220 \$, 19 juill. 2024	(5 593)	(4 465)	(0,01)
		<u>(80 865)</u>	<u>(75 118)</u>	<u>(0,14)</u>
<b>Actions américaines</b>				
(102 900)	Coeur Mining Inc.	(767 102)	(791 574)	(1,48)
<b>Options américaines</b>				
(9 600)	SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente, 515 \$, 19 juill. 2024	(15 642)	(6 505)	(0,01)

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Total des placements vendus à découvert</b>	(9 147 493) \$	(9 311 389) \$	(17,41)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	<u>(111 796)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	<b>Placements détenus, montant net</b>	<b><u>45 283 242 \$</u></b>	49 386 005	92,23
	Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)		5 123	0,01
	<b>Autres actifs nets</b>		<u>4 153 690</u>	<u>7,76</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b><u>53 544 818 \$</u></b>	<b><u>100,00</u></b>

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

## Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2024 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,373000	(2 677 350) \$	(2 667 393) \$	9 957 \$
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,362510	(1 117 258)	(1 121 673)	(4 415)
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,368720	(1 950 426)	(1 949 249)	1 177
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,365312	(1 406 271)	(1 408 931)	(2 659)
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,366750	1 271 078	1 272 141	1 063
Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré						5 123 \$

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

Le Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie ») et qui a été modifiée et mise à jour le 28 janvier 2021. La date de création du Fonds est le 29 janvier 2021. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 30 mars 2021. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs des gains en capital à long terme. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré de titres de capitaux propres de haute qualité principalement inscrits à la cote d'une bourse au Canada. Le Fonds peut avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition globale brute du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

## 1. Mode de présentation :

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2024.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables :

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

### a) Instruments financiers :

Comptabilisation et évaluation initiale :

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

### b) Classement :

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la JVRN. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la JVRN, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la JVAERG.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la JVAERG en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la JVRN.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### b) Classement (suite) :

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options et des bons de souscription comme des actifs financiers à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### c) Juste valeur des instruments financiers :

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché.

### d) Évaluation des placements :

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### d) Évaluation des placements (suite) :

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de l'état de la situation financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque date de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

### Opérations sur instruments dérivés :

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion » dans les états du résultat global.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### e) Compensation des instruments financiers :

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

### f) Entité d'investissement :

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications d'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la JVRN.

### g) Décomptabilisation :

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille :

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

### i) Coût des placements :

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

### j) Opérations de placement et comptabilisation des produits :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du coupon stipulé et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

### k) Utilisation d'estimations :

L'établissement d'états financiers conformes aux normes IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### l) Impôt sur le résultat :

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

### m) Conversion des monnaies étrangères :

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la JVRN sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

### n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la fin de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

### o) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### p) Parts rachetables :

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

### q) Autres actifs et passifs :

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert, les montants à payer au titre de l'achat de placements et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

### r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier :

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

### s) Souscriptions à recevoir :

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### t) Rachats à payer :

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

## 3. Opérations entre parties liées :

### a) Frais de gestion :

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

### 3. Opérations entre parties liées (suite) :

#### b) Rémunération au rendement :

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

#### c) Participations de parties liées :

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2024, 138 014 (31 décembre 2023 – 138 014) parts de catégorie I étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 1 577 340 \$ (31 décembre 2023 – 1 490 998 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 4. Parts rachetables du Fonds :

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes en vente jusqu'au moment où la catégorie atteint une valeur liquidative de 50 000 000 \$ (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite) :

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 vont comme suit :

	Parts rachetables, au début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables, à la fin de la période
<b>2024</b>				
Catégorie C	3 552 642	688 334	(613 055)	3 627 921
Catégorie F	123 015	181 133	(27 074)	277 074
Catégorie G	88 777	48 483	(2 367)	134 893
Catégorie I	203 444	2 364	(3 451)	202 357
<b>2023</b>				
Catégorie C	1 915 667	1 499 249	(647 392)	2 767 524
Catégorie F	25 693	3 304	(14 318)	14 679
Catégorie G	64 094	565	(4 620)	60 039
Catégorie I	227 622	4 222	(4 775)	227 069

### a) Distributions :

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite) :

### b) Gestion du risque de capital :

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

## 5. Gestion des risques financiers :

### a) Gestion des risques liés aux instruments financiers :

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

### b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de la Banque Scotia, auxquelles S&P Global Rating a attribué la notation de A+, ainsi qu'auprès de la Banque Royale du Canada, à laquelle S&P Global Rating a attribué la notation de AA-.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

### c) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

### d) Risque lié à l'effet de levier :

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition globale brute du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, déduction faite du montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

### d) Risque lié à l'effet de levier (suite) :

Au cours de la période close le 30 juin 2024, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 108,5 % (31 décembre 2023 – 104,5 %) à 180,7 % (31 décembre 2023 – 176,3 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

### e) Risque de marché :

#### i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

#### ii) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

### e) Risque de marché (suite) :

#### ii) Autre risque de prix (suite) :

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2024, 108,9 % (31 décembre 2023 – 96,2 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 17,4 % (31 décembre 2023 – 14,3 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était vendu à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 4 900 826 \$, ou 9,2 % (31 décembre 2023 – 3 920 087 \$, ou 8,2 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

#### iii) Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

iii) Risque de change (suite) :

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>30 juin 2024</b>						
Dollar américain	(5 916 518) \$	5 827 854 \$	(88 664) \$	(295 826) \$	291 393 \$	(4 433) \$
Dollar australien	40	28 544	28 584	2	1 427	1 429
	<u>(5 916 478) \$</u>	<u>5 856 398 \$</u>	<u>(60 080) \$</u>	<u>(295 824) \$</u>	<u>292 820 \$</u>	<u>(3 004) \$</u>

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(11,05)	10,94	(0,11)	(0,55)	0,55	0,00
--	---------	-------	--------	--------	------	------

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>31 décembre 2023</b>						
Dollar américain	34 942 \$	5 559 \$	40 501 \$	1 747 \$	278 \$	2 025 \$
	<u>34 942 \$</u>	<u>5 559 \$</u>	<u>40 501 \$</u>	<u>1 747 \$</u>	<u>278 \$</u>	<u>2 025 \$</u>

% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,07	0,01	0,08	0,00	0,00	0,00
--	------	------	------	------	------	------

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur :

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	56 178 765 \$	1 091 574 \$	250 000 \$	57 520 339 \$
Options	53 233	–	–	53 233
Contrats à terme de gré à gré	–	12 197	–	12 197
Bons de souscription	188 344	807 737	127 741	1 123 822
	56 420 342 \$	1 911 508 \$	377 741 \$	58 709 591 \$
<b>Passifs</b>				
Titres de capitaux propres	9 229 766 \$	– \$	– \$	9 229 766 \$
Options	77 158	4 465	–	81 623
Contrats à terme de gré à gré	–	7 074	–	7 074
	9 306 924 \$	11 539 \$	– \$	9 318 463 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2024, le bon de souscription de i-80 Gold Corp. à 119 276 \$ (31 décembre 2023 – 3 673 \$) est passé du niveau 2 au niveau 1, puisque ce titre est maintenant coté en bourse.

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	250 000 \$
Achats	10 852
Variation de la plus-value (moins-value) latente comprise dans le résultat net	116 889
Solde de clôture au 30 juin 2024	377 741 \$

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite) :

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	42 778 195 \$	1 704 750 \$	250 000 \$	44 732 945 \$
Options	136 523	–	–	136 523
Bons de souscription	13 750	1 403 639	–	1 417 389
	42 928 468 \$	3 108 389 \$	250 000 \$	46 286 857 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	6 713 205 \$	– \$	– \$	6 713 205 \$
Options	122 784	–	–	122 784
	6 835 989 \$	– \$	– \$	6 835 989 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	953 496 \$
Achats	250 000
Ventes	(950 600)
Profits réalisés compris dans le résultat net	450 000
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(452 896)
Solde de clôture au 31 décembre 2023	250 000 \$

Le profit (la perte) latent sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite) :

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2024	Juste valeur au 31 décembre 2023
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Prix de transaction	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une baisse de 25 000 \$ de la juste valeur de marché.	250 000 \$	250 000 \$
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une baisse de 10 % de la volatilité entraînera une baisse de 7 900 \$ de la juste valeur de marché.	127 741 \$	– \$
				377 741 \$	250 000 \$

## 7. Instruments financiers dérivés :

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré :

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Contrats à terme de gré à gré (suite) :

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2024 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

<b>Date de règlement</b>	<b>Monnaie</b>	<b>Contrepartie</b>	<b>Taux à terme</b>	<b>Juste valeur</b>	<b>Montant notionnel</b>	<b>Profit latent</b>
31 juillet 2024	\$ US	CIBC	1,367894	(5 875 105) \$	(5 880 228) \$	5 123 \$

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des contrats à terme de gré à gré.

Bons de souscription :

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.



# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Bons de souscription (suite) :

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Ayr Wellness Inc.	9 février 2026	2,12 \$	63 187 \$	39 981 \$
GR Silver Mining Ltd., nég. restreinte	29 mars 2025	0,37	185 000	13 682
i-80 Gold Corp.	1 <sup>er</sup> mai 2028	2,15	748 738	119 276
Osisko Development Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	6 000
Saturn Oil & Gas Inc.	10 mars 2025	4,00	1 564 000	72 335
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	275 000	2 750
AbraSilver Resource Corp.	6 décembre 2024	2,50	1 702 500	42 240
Baselode Energy Corp.	19 décembre 2024	0,80	61 600	74
Bayridge Resources Corp.	18 août 2024	0,35	175 000	90 017
Brunswick Exploration Inc.	22 décembre 2025	0,75	468 750	14 769
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	4 243
Calibre Mining Corp.	20 septembre 2024	2,19	202 487	9 180
EMP Metals Corp.	16 septembre 2024	0,90	112 500	64
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	557 465
Eureka Lithium Corp.	25 octobre 2025	6,50	1 300 000	249
Frontier Lithium Inc.	10 novembre 2025	2,75	226 875	1 419
Full Circle Lithium Inc.	25 avril 2025	1,10	196 900	151
Galan Lithium Ltd	6 février 2029	0,65	353 261	28 544
Gold Royalty Corp.	31 mai 2027	2,25	573 750	66 318
Graphene Manufacturing Group Ltd.	30 novembre 2026	3,35	167 500	1 375
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	34 179
Nextech3D.ai	25 juillet 2026	0,52	130 000	6 965
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	–
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	8 055
Tincrop Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	4 491

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Bons de souscription (suite) :

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Ascot Resources Ltd	8 mars 2024	1,25 \$	14 708 \$	2 \$
Decisive Dividend Corp.	13 avril 2025	7,09	354 500	62 500
GR Silver Mining Ltd.	29 mars 2025	0,37	185 000	9 538
Marathon Gold Corp.	20 septembre 2024	1,35	202 500	9 315
Osisko Development Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	36 600
Outcrop Silver & Gold Corp.	9 mars 2024	0,37	222 000	4 206
Saturn Oil & Gas Inc.	10 mars 2025	4,00	1 564 000	117 300
Trillion Energy International Inc.	24 mars 2024	0,45	477 270	43
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	275 000	13 750
AbraSilver Resource Corp.	6 décembre 2024	0,50	340 500	34 873
Baselode Energy Corp.	19 décembre 2024	0,80	61 600	3 231
Brunswick Exploration Inc.	22 décembre 2025	0,75	468 750	238 280
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	90 124
EMP Metals Corp.	16 septembre 2024	0,90	112 500	6 218
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	538 771
Eureka Lithium Corp.	25 octobre 2025	0,65	130 000	43 859
Frontier Lithium Inc.	10 novembre 2025	2,75	226 875	4 094
Full Circle Lithium Inc.	25 avril 2025	1,10	196 900	–
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	11 194
i-80 Gold Corp.	31 mars 2024	3,45	474 375	3 673
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	73 218
Microbix Biosystems Inc.	19 mai 2024	0,80	72 000	463
Nextech3D.ai	25 juillet 2026	0,52	130 000	25 344
Oroco Resource Corp.	21 mars 2024	2,40	480 000	–
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	74 599
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	4 097
Tincrop Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	12 097

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Options :

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Banque de Montréal, options d'achat	16 août 2024	128,00 \$	1 344 000 \$	893 \$
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat	28 juin 2024	33,25	9 925 125	–
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	19 juillet 2024	32,50	9 285 250	21 428
SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente	19 juillet 2024	530,00	5 088 000	17 477
Suncor Énergie inc., options d'achat	16 août 2024	53,00	514 100	13 435
Banque de Montréal, options de vente	16 août 2024	115,00	(1 207 500)	(34 125)
BRP Inc., options de vente	19 juillet 2024	85,00	(705 500)	(9 545)
GFL Environmental Inc., options de vente	19 juillet 2024	45,00	(931 500)	(2 588)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	19 juillet 2024	31,50	(10 782 450)	(17 115)
SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente	19 juillet 2024	515,00	(4 944 000)	(6 505)
Suncor Énergie inc., options d'achat	16 août 2024	56,00	(543 200)	(4 365)
Suncor Énergie inc., options de vente	16 août 2024	47,00	(498 200)	(2 915)
WSP Global Inc., options d'achat	19 juillet 2024	220,00	(1 034 000)	(4 465)

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Corporation Cameco, options d'achat	16 février 2024	62,00	\$ 1 171 800	\$ 29 957
Cineplex Inc., options d'achat	16 février 2024	9,25	1 850 000	66 000
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat	5 janvier 2024	32,00	3 196 800	16 983
BlackBerry Ltd., options de vente	19 janvier 2024	3,50	371 000	21 695
Franco-Nevada Corp., options d'achat	19 janvier 2024	125,00	650 000	1 888
BRP Inc., options de vente	19 janvier 2024	75,00	(382 500)	(1 046)
Corporation Cameco, options d'achat	16 février 2024	64,00	(1 209 600)	(21 168)
Corporation Cameco, options de vente	16 février 2024	48,00	(907 200)	(10 962)
Cenovus Energy Inc., options de vente	19 janvier 2024	20,00	(528 000)	(1 584)
Cineplex Inc., options d'achat	16 février 2024	10,00	(4 000 000)	(70 000)
Franco-Nevada Corp., options d'achat	19 janvier 2024	135,00	(702 000)	(858)
Franco-Nevada Corp., options de vente	19 janvier 2024	110,00	(572 000)	(17 166)

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 8. Charges :

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres, les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

## 9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est calculée comme suit :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>30 juin 2024</b>			
Catégorie C	2 142 727 \$	3 729 245	0,57 \$
Catégorie F	25 943	172 956	0,15
Catégorie G	57 630	114 655	0,50
Catégorie I	126 609	202 828	0,62
<b>30 juin 2023</b>			
Catégorie C	1 179 911 \$	2 175 875	0,54 \$
Catégorie F	12 577	17 405	0,72
Catégorie G	32 801	62 321	0,53
Catégorie I	172 200	226 724	0,76

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 10. Impôt sur le résultat :

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 19 366 \$ (2022 – 637 169 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2022 – 458 956 \$).

## 11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés :

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2024	30 juin 2023
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	4	7
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	4,34 %	2,62 %

# FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 12. Liens avec des entités structurées non consolidées :

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2024 et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.